



## **REGLEMENT DES CHAMPIONNATS INDIVIDUELS LUXEMBOURGEOIS 2011**

### **I Généralités Dressage**

1. *Le Championnat Individuel National se compose de 3 épreuves disputées lors d'un concours à l'extérieur de 2 ou de 3 jours consécutifs.*

2. *Le club organisateur des épreuves du Championnat est désigné par le Conseil d'Administration compte tenu des candidatures reçues de la part des clubs.*

3. **Cavaliers admis**

a) Cavaliers / Seniors

*Tous les cavaliers de nationalité luxembourgeoise licenciés à la F.L.S.E. qui ne participent pas au Championnat des Juniors et Jeunes Cavaliers.*

b) Jeunes Cavaliers

*Tous les cavaliers de 19 à 21 ans de nationalité luxembourgeoise licenciés à la FLSE. Sont également admis les cavaliers étrangers licenciés à la F.L.S.E. à condition qu'ils puissent justifier d'une résidence au Grand-Duché de Luxembourg d'au moins 12 mois.*

c) Juniors et Poneys

*Tous les cavaliers jusqu' à l'âge de 18 ans de nationalité luxembourgeoise licenciés à la FLSE. Sont également admis les cavaliers étrangers licenciés à la F.L.S.E. à condition Qu'ils puissent justifier d'une résidence au Grand-Duché de Luxembourg d'au moins 12 mois.*

4. **Chevaux admis**

*Tous les chevaux inscrits auprès de la F.L.S.E. (âge suivant LPO en rapport avec les épreuves demandées) Tous les poneys inscrits auprès de la F.L.S.E. jusqu'à 1,49 m (taille à la toise suivant Règlement FEI en vigueur, âge suivant LPO en rapport avec les épreuves demandées).*

*Les chevaux qui participent ne peuvent être travaillés sur le paddock que par le cavalier inscrit à l'épreuve. Cependant il est permis qu'une autre personne puisse monter à rênes longues après l'épreuve et entre deux épreuves si le cavalier doit changer de cheval.*

**5. Harnachement**

- a) *Cavaliers / Seniors* : *bride*
- b) *Jeunes Cavaliers* : *bride*
- c) *Juniors* : *filet+bride*
- d) *Poneys* : *filet*

**6. Reprises imposées en Dressage**

a) *Cavaliers / Seniors*

- épreuve N° 1* : *St.Georges*
- épreuve N° 2* : *Inter I*
- épreuve N° 3* : *Inter I Kür*

*Pour les épreuves de dressage Cavaliers / Seniors les reprises devront être présentées sans être lues à haute voix avec éperons et éventuellement cravache.*

b) *Jeunes Cavaliers*

- épreuve N° 1* : *M 6 (bride)*
- épreuve N° 2* : *M 7 (bride)*
- épreuve N° 3* : *M 10 (bride)*

*Les épreuves Jeunes Cavaliers seront lues, présentées avec éperons et éventuellement cravache.*

c) *Juniors*

- épreuve N° 1* : *L 6 (filet)*
- épreuve N° 2* : *L 8 (filet)*
- épreuve N° 3* : *L 9 (bride)*

*Les épreuves des Juniors seront lues, présentées avec éperons et éventuellement cravache.*

d) *Poneys*

- épreuve N° 1* : *L 6 (filet)*
- épreuve N° 2* : *L 8 (filet)*
- épreuve N° 3* : *L 9 (filet)*

*Les épreuves des Poneys seront lues, présentées avec éperons et éventuellement cravache.*

**7. Juges**

*Les juges seront désignés par la F.L.S.E..*

**8. Dotation et Droits de Départ:**

*Le premier classé du classement général recevra un prix d'honneur, les autres participants recevront des flots. Il n'est perçu aucun droit d'inscription ou de départ pour les 3 épreuves du Championnat National Individuel.*

**9. Mode de calcul**

*Le résultat de l'épreuve sera calculé en pourcentage et ce avec deux positions derrière la virgule.*

**10. Ordre des départs :**

*En principe par tirage au sort , sauf faculté pour l'organisateur de modifier l'ordre ainsi établi, mais uniquement au motif de permettre à un cavalier de présenter dans de bonnes conditions deux chevaux à une même épreuve, en respectant l'ordre du tirage au sort. Ordre de départ de la 2e épreuve ordre inverse de l'épreuve No 1.*

*En Dressage les départs de l'épreuve N° 3 se feront dans l'ordre inverse du classement général après l'épreuve N° 2.*

**11. Nombre de chevaux par concurrent**

*Chaque cavalier pourra engager au maximum deux chevaux dans les épreuves N° 1 et 2, pour la 3e épreuve il ne pourra engager qu'un seul de ses chevaux qualifiés au choix.*

*Il est précisé pour autant que besoin que tous les résultats sont appréciés par couple cheval-cavalier.*

**12. Terrains**

*Les pistes de dressage ainsi que les paddocks doivent être reconnus valables par la commission de dressage.*

*L'organisateur doit garantir aux cavaliers participants l'accès à la piste officielle le jour avant la première épreuve aux horaires suivants : 14h00 – 18h00 minimum. Il doit mentionner cet horaire dans l'avant programme.*

*Dimensions de la piste de Dressage : 20 X 60m*

*Éloignement du public : 3m au moins*

*Les épreuves du Championnat se dérouleront à l'extérieur, sauf cas de force majeure.*

**13. Engagements**

*Les engagements doivent être fait à la F.L.S.E. dans les délais. La date de la poste faisant foi.*

**14. *Un tour de piste intérieur ou extérieur avant le son de cloche doit être admis.***

## **II Déroutement du Championnat et Méthodes de classement Dressage**

### **1. Horaire des épreuves:**

*Deux jours ou trois jours si nécessaire selon les engagements*

*En cas de deux jours*

*En cas de trois jours*

*premier jour : épreuve N° 1 et N° 2  
deuxième jour : épreuve N° 3*

*premier jour : épreuve N° 1  
deuxième jour : épreuve N° 2  
troisième jour : épreuve N° 3*

### **2. Méthode et classement**

*Toutes les épreuves seront jugées par trois juges qualifiés par la méthode du jugement individuel séparé LPO § 402 B (getrenntes Richten)*

#### **Epreuve N° 1**

*L'épreuve N° 1 est éliminatoire. Seuls les couples cavaliers-chevaux qui auront obtenus lors de cette épreuve au moins 50% du pourcentage possible seront admis aux épreuves subséquentes. Les autres couples cavaliers-chevaux seront définitivement éliminés du Championnat Individuel de Dressage.*

#### **Epreuves N° 1,2 et 3**

*Ne seront retenus au classement général les couples cavaliers-chevaux qui auront obtenus au moins 50% du pourcentage possible dans les 3 épreuves. Le classement final est à établir par addition des pourcentages des épreuves 1,2,3.*

*S'il subsiste un ex-aequo des % après les 3 épreuves, le résultat de l'épreuve No3 prévaut.*

*Si le nombre de couples admis à l'épreuve finale se réduit à 2, la 3e place du Championnat ne sera pas attribuée. Si ce nombre se réduit à 1, ce couple sera proclamé Champion National sans avoir présenté l'épreuve à la condition que le pourcentage des points qu'il aura obtenu après les épreuves N°1 et N°2, soit au moins de 60%. Dans ce cas, ni la 2e ni la 3e place du Championnat ne seront attribuées.*

*Si aucun couple n'était admis à l'épreuve finale ou dans le cas où le seul couple qualifié pour cette finale ne totaliserait pas au moins 50% des points possibles dans les 2 épreuves les épreuves N°1 et N°2, les places 1 à 3 du Championnat ne seraient pas attribuées et aucun Champion National proclamé.*

*Au cas où, parmi les couples qualifiés pour l'épreuve finale, se trouverait un cavalier disposant de plus d'un cheval qualifié, il devra choisir le cheval avec lequel il désire participer à l'épreuve finale, étant entendu que suivant le présent règlement, il ne pourra engager qu'un cheval dans l'épreuve finale.*

### 3. Prise en compte des résultats

*Sont pris en comptes le classement des trois épreuves du championnat, en pourcentage deux nombres après la virgule.*

*Il y aura un classement final (1/3 classé sur tous les participants).*

*Une personne déléguée par la F.L.S.E. assistera au calcul des résultats.*

#### Les catégories d'âge sont fixées pour l'année 2011

CAVALIERS PONEYS	:	1995
JUNIORS	:	1993
YOUNG RIDERS	:	1990-1992
CAVALIERS / SENIORS	:	à partir de 1989

4

*Les cavaliers Poneys, Juniors et Jeunes Cavaliers ont la possibilité de choisir la catégorie supérieure de leur choix en dressage.*

*Une fiche d'inscription séparée pour définir sa catégorie est à joindre à l'inscription.*

*Un cavalier et son cheval ne pourra participer qu'à une seule catégorie du championnat.*

*Le contrôle doping doit être fait par un vétérinaire neutre, non participant au championnat, en présence d'un représentant de la F.L.S.E. et (ou) d'un steward FEI.*